

GROUPE DE RECHERCHES SUR LE PROCES DE SOCIALIZATION

Cahiers de recherche

n° 1

Juin 1977

G.R.P.S.
UNIVERSITÉ LYON 2
BRON

2 - ETUDES SUR LA FORME SCOLAIRE

par G. VINCENT

La Conduite des Ecoles chrétiennes, dont le manuscrit date

de 1706, a été rééditée, soigneusement revue et corrigée, pendant plus de deux siècles. Etudier ces versions successives, ce sera suivre le code d'une école qui, il faut le rappeler, deviendra "privée" seulement après les lois de 1880 et fut auparavant publique (et gratuite) - qui constitua sous l'Ancien Régime, dans les villes, l'école dominante - qui enfin, après avoir fait de nombreux émules à partir de la Restauration, s'imposa en plein XIXème siècle jusque dans les quartiers où grondait la révolte des "prolétaires", comme en témoigne un Joseph Benoît (1).

(1) On se gardera de conclure de ces remarques que l'école chrétienne est l'ancêtre de l'école laïque de Ferry (cf. A. QUERRIEN, L'école primaire, Recherches n° 23, Juin 1976 ; en particulier le § "Pourquoi les frères ont-ils gagné ?"). Tout le problème est, au contraire, de déterminer les rapports entre ce que nous considérons au départ comme deux formes scolaires.

La Conduite du XVIIIème siècle, bien qu'elle ne soit pas, sur des points importants, celle du XIXème qu'ont évoqué récemment plusieurs commentateurs, est déjà le fruit d'une longue élaboration antérieure à 1706, et qui se poursuit au-delà de 1720, date de l'édition princeps, de discussions sur des procédés pédagogiques minutieusement mis au point dans les écoles paroissiales rénovées, chez Charles Déma, et surtout dans les premières écoles des Frères : "Cette conduite n'a été rédigée en forme de règlement qu'après un très grand nombre de conférences... et après une expérience de plusieurs années ; on n'y a rien mis qui n'ait été bien concerté et bien éprouvé" (2). Qu'est-ce donc que cette "école", si différente de ce qui se faisait et continue à se faire - en particulier, pour longtemps encore, dans les campagnes - qu'il a fallu du temps et des esquisses successives pour la mettre au point ?

C'est d'abord au moins deux classes (c'est-à-dire deux salles de classe et deux divisions), dotées d'un maître qui n'est que cela et qui n'est pas clerc, et où les "écoliers", selon un emploi du temps fixe et minuté, se livrent à des "exercices" de lecture, écriture, orthographe, arithmétique, catéchisme, apprenant ensemble (méthode simultanée) à l'aide d'un matériel ("cartes" et livres) uniforme. Peut-être peut-on désigner par le terme de normalisation ce qu'effectue la Conduite mais on doit certainement opposer ce qui mérite le nom d'école à ces activités auxquelles se livrent jusqu'en plein XIXème, dans leur maison, leur échoppe, ou un local inoccupé, sans autre matériel que les manuscrits ou imprimés disparates apportés par des enfants peu assidus, des gens qui sont avant tout artisans, soldats, ... ou curés.

(2) Préface, page 5, in Conduite des écoles chrétiennes, par Saint-Jean-Baptiste de la Salle, Edition du manuscrit français..., Introduction et notes comparatives avec l'édition princeps de 1720, par F. ANSELME, F.S.C., Paris, 1951. On peut aussi se reporter aux Cahiers lasalliens, n° 24, Rome, s.d.

Si, en effet, l'édition première de la Conduite, ne comporte pas les plans de mobilier qui seront inclus dans les éditions du XIXème siècle, non plus que le "règlement journalier" minutant les activités de chaque classe pour chaque jour de la semaine, dès 1720 sont précisées de manière méticuleuse l'organisation des locaux comme les dimensions des tables et bancs et il est prescrit à chaque "inspecteur" de déterminer, selon des règles qui lui sont fournies, l'emploi du temps de chaque classe : organisation spatio-temporelle que l'on a tendance à situer au XIXème lorsqu'on fait un usage pléonastique de la notion d'école capitaliste. Dans cette classe se trouve aussi (latéralement, c'est-à-dire pour surveiller et punir plus que pour enseigner : il faudra y revenir) un maître qui est déjà un laïc, c'est-à-dire un membre d'un corps enseignant, distinct du corps sacerdotal. On n'en finirait pas d'énumérer tout ce que la Conduite prescrit au frère dans cette école pourtant chrétienne pour le distinguer d'un prêtre : l'habit, le ton, l'interdiction de se prononcer sur le caractère "véniel" ou "mortel" des fautes, l'obligation d'oublier le latin ou la théologie qu'il pourrait avoir apprise, etc... Ceux qui désormais vont être des "maîtres d'école" reçoivent une formation spéciale (et même, semble-t-il, une formation continue) et il y eut, sans doute dès l'origine, une "conduite des formateurs" de maîtres.

Si l'on ajoute que l'orthographe est au programme de cette école, que les "corrections" (châtiments corporels) y sont soigneusement réglementées, qu'un avant-propos ajouté en 1720 à la Conduite primitive insiste longuement sur la nécessité de "joindre la douceur avec la fermeté dans la conduite des enfants" (3), on sera donc tenté d'établir, du XVIIIème à nos jours, une continuité (au moins une filiation) des formes scolaires. Mais ce serait méconnaître ce que la Conduite du XIXème ajoute à celle du XVIIIème et surtout la restructuration complète qu'elle subira à l'aube du XXème.

(3) Cahiers lasalliens, n° 24, p. 140

Il y a, en effet, dans l'édition de 1837, un chapitre nouveau intitulé "de l'émulation", qui introduit un classement des élèves par "rang de capacité", grâce à des compositions hebdomadaires dans chaque matière (4). Le texte proclame : "L'émulation est l'âme de l'avancement ; sans elle, tout languit dans une classe, et les dispositions les plus heureuses deviennent inutiles" (5). Cette compétition entre individus, et aussi entre groupes (pour la récitation des leçons de mémoire chaque section est divisée en deux "partis"), sont choses nouvelles, contrairement à ce qu'a pu faire croire l'existence antérieure des "changements de leçons". Depuis longtemps en effet, chaque classe était divisée en "leçons", et chaque leçon en "ordres" (6), selon une progression déterminée : examiné par le Directeur (et non par le maître) chaque mois, l'enfant avance dans l'ordre suivant s'il s'est parfaitement acquitté de la tâche qui définit l'étape où il se trouve : cette progression individuelle est soigneusement enregistrée dans des "catalogues" selon un principe que la pédagogie moder-

ne s'efforce de ressusciter, et elle est récompensée.

Rien à voir avec la compétition inter-individuelle, savamment organisée sans doute lorsque l'école concurrente (mutuelle) en aura

"Chaque maître aura un catalogue contenant 24 feuillets, sur lequel seront écrits les noms des écoliers de sa classe, par leçon et par ordre de leçon, et tous les noms des écoliers d'un même ordre de leçon seront tous écrits de suite... Sur la première colonne, qui sera plus étroite, à côté de chaque nom, on écrira le mois et le jour du mois, auquel chacun des écoliers aura été mis dans cet ordre de leçon".
(Conduite..., 1706, ed. F. Anselme, p. 137-138)

(4) La conduite..., 1837, 1ère partie, CH. XIV, p. 65

(5) *ibidem*, p. 64

(6) Leçons : lecture, écriture, etc... Ordres de lecture : alphabet, syllabes, syllabaire, etc... L'enseignement simultané des matières sera une invention du XIXème : ici l'écolier ne commence l'arithmétique que lorsqu'il est dans un ordre avancé d'écriture.

"Par la seule inspection de ce catalogue, on voit que Paul Sébuat, âgé de 12 ans, était au sixième ordre de Lecture, au septième d'Ecriture, au deuxième d'Orthographe..." (Conduite..., 1837, p. 133)

introduit la pratique, avec la lutte sans cesse recommencée pour le rang, la place (matérialisée dans l'espace-classe)

se) : "les enfants se placeront debout autour de la classe, suivant l'ordre des places données à la dernière composition. On fera lire à chacun un nombre de lignes déterminé, et le Maître fera avancer de place ceux qui le mériteront" (7).

En 1860, le principe d'émulation envahira la Conduite au point d'y provoquer des restructurations. Le chapitre qui la définit et en célèbre les mérites sert désormais d'introduction à la deuxième partie, traditionnellement consacrée aux "moyens d'établir et de maintenir l'ordre dans les classes" (la première réglementant les exercices), et qui ajoute désormais le "travail" à l'ordre dans son intitulé. Le recours aux moyens d'émulation est présenté comme une alternative à une "répression" par châtiments corporels désormais impossible (8). Il s'agirait donc d'un changement dans l'économie politique de l'école, mais il faut prêter attention au principal avantage attendu de ce principe pédagogique : "Faire produire beaucoup en peu de temps et sans trop de fatigue" ("L'économie de temps" est, selon l'avant-propos, l'une des principales supériorités du mode simultané introduit par J.B. de la Salle). La Conduite a certes toujours prescrit l'occupation incessante et condamné la perte de temps : "il faut toujours écrire sans perdre le temps" est, depuis l'origine, l'une des

(7) Conduite..., 1837, p. 65-66

(8) "Des circonstances impérieuses ne permettent plus que nous tolérions dans nos classes les peines afflictives" (Essai de Conduite, 1860, Versailles, Beau Jne. éd.). N.B. : cet Essai ne fut pas modifié et fit loi pendant 40 ans.

"sentences" affichées sur les murs des salles de classe et inculquées aux élèves à l'aide de la fêrule. Mais il s'agissait autrefois de maintenir l'ordre de la classe et de moraliser l'enfant (l'oisiveté, le vagabondage étant ce à quoi met fin l'école), nullement d'augmenter la production - on serait tenté de dire le rendement - de l'écolier. Il y a donc renversement de priorité, sinon substitution, entre un principe politique et un principe économique. Sans dire peut-être qu'ainsi l'école chrétienne devient capitaliste, on peut trouver un autre indice de tels changements dans les modifications de l'écriture. Au XVIII^{ème} siècle, l'écriture était moins l'apprentissage d'un art qu'enseignaient aussi les célèbres "maîtres-écrivains" si chatouilleux sur le chapitre de la concurrence, que - de façon très pédagogique - l'occasion de discipliner le corps de l'écolier, comme l'a bien montré M. Foucault. En 1860, il y a toujours les quatre genres d'écriture, les ordres successifs (ramenés cependant à douze) et l'exigence d'acquérir la "bonne position du corps", "de tout temps" considérée comme l'un des points les plus importants de cet exercice (9). Mais des impératifs nouveaux de fonctionnalité, d'efficacité, bien que renvoyés à l'avenir de l'enfant, sont néanmoins clairement affirmés : "le but principal des exercices d'écriture est d'amener l'enfant à avoir dans la suite une expédiée très lisible, ferme et élégante" (10).

Mais si l'émulation modifie la vieille Conduite, la préface de l'édition de 1860 annonce d'autres modifications, imposées de l'extérieur, qu'elle va tenter d'intégrer, mais qui finiront plus tard par provoquer un complet éclatement. "L'enseignement élémentaire a pris ces derniers temps un caractère particulier dont nous devons tenir compte : se proposant pour but principal de former le jugement de l'élève, il donne moins d'importance qu'autrefois à la culture de la mémoire ; il se sert surtout des méthodes qui concernent l'intelligence et portent l'enfant à

(9) Essai de conduite..., 1860, p. 40

(10) op cit, p. 34

réfléchir, à se rendre compte des faits, à sortir du domaine des mots pour entrer dans celui des idées" (11). Aussi des "changements considérables" sont-ils annoncés. Avant de les rechercher, il est nécessaire de revenir sur les méthodes et la relation maître-écolier telles que les a définies la Conduite de 1706 à 1837. Et d'abord il nous faut concevoir — chose difficile à nous qui avons été formés à une autre école — le maître lasallien comme quelqu'un qui ne parle pas. L'une des principales vertus à laquelle il a été formé est le silence, et même dans le catéchisme, où la règle semble levée ("le silence qui est imposé au Maître pendant la classe semble ne lui être enjoint que pour donner plus de force à ses paroles pendant le catéchisme, ... la plus noble de ses fonctions" (12), il n'enseigne pas : il "interroge" sans cesse, entendons pas là qu'il prononce les "demandes" et, si besoin, les "sous-demandes" telles qu'elles sont dans le livre et que les élèves, successivement, récitent les réponses apprises par cœur. Ce qui vaut pour le catéchisme, où toute "l'explication" permettant à l'élève de "comprendre" semble consister à "développer" la demande en sous-demandes, vaut a fortiori pour toutes les autres leçons, et l'on sait que la structure des catéchismes sera, fort avant dans le XIXème, celle de tous les manuels : un texte suivi d'une série de questions qui en reprennent, dans l'ordre, chaque phrase. Le frère "ignorantin" qui n'est pas un prêtre ("le Maître ne parlera pas pendant le catéchisme comme s'il prêchait") (13) est, de plus, l'opposé d'un professeur : personnage nouveau dans notre société, il contraint à apprendre. Ce rapport aux écoliers est évidemment inscrit dans l'espace de la classe : les rangées de bancs et de tables, dans l'ordre des leçons, doivent être "de profil tant aux croisées qu'au siège" (c'est-à-dire à la chaise surélevée du maître) et les écoliers, qui ont devant eux des tableaux et dans les mains des livres doivent adopter une posture bien particulière, la tête "légèrement tournée"

(11) ibidem, p. VII

(12) Conduite..., 1837, p. 92

(13) ibidem, p. 95

IL FAUT

s'appliquer
DANS L'ÉCOLE

à étudier sa Leçon.

IL FAUT

faire attention
aux

SIGNES.

IL FAUT

TOUJOURS ÉCRIRE

sans

perdre le temps.

IL FAUT

ÉCOUTER
attentivement

LE CATÉCHISME.

IL FAUT

PRIER DIEU

AVEC PIÉTÉ

dans l'Église et dans l'École.

IL NE FAUT

ni s'absenter de l'École

ni y venir tard

sans permission.



vers le maître (14).

Le maître émet cependant des signes non verbaux. Si l'utilisation du "signal" est bien connue, il convient de s'arrêter sur ce qu'il implique. Les différents claquements et mouvements du signal renvoient en effet l'écopier soit au système des commandements nécessaires aux exercices scolaires (commencer à lire, lire plus lentement, etc...) soit à un jeu de "sentences" affichées sur les murs et énumérant les principaux devoirs de l'écopier : c'est l'une d'elles que le maître désigne à l'écopier fautif avant de lui indiquer sans paroles ce qu'il doit faire pour être puni (par exemple s'agenouiller à l'endroit prévu pour recevoir la "correction"). Si ces énoncés en forme d'impératif catégorique et la réduction qu'ils opèrent de la religion à un chapitre de la morale évoquent le nom de Kant, il faut bien voir qu'à la limite ils fonctionnent comme de simples signaux et que la forme de socialisation dont ils participent porte un nom : celui de dressage (15). Quelle différence, en effet, entre l'écopier et, par exemple, le chien de chasse, dans leur rapport à leurs maîtres respectifs ? Le maître d'école impassible et muet ne peut (et ne doit) faire appel à la raison ou au sentiment. Il doit bien y avoir cependant une différence, car parmi ces six sentences l'une a dû être ajoutée (elle ne figure que dans les éditions du XIXème siècle) : "Il faut faire attention aux signes". L'enfant capable d'être inattentif (l'attention, notion inventée par la psychologie traditionnelle, disait Guillaume - pour prêter main forte aux pédagogues, faudrait-il sans doute ajouter), l'enfant capable de s'évader en pensée hors des murs de la classe, tel est le danger à écarter en créant une sorte de signe au second degré, en enfermant l'enfant dans un cercle. Concrètement, il s'agit de transformer

(14) Des documents iconographiques en partie originaux sur l'espace scolaire ont été réunis et sont étudiés par B. Ben Soussan et H. Pommier.

(15) "Former de jeunes maîtres, c'est les bien dresser à faire l'école suivant la Conduite" (op cit, p. 192)

l'"enfant" en "écolier", attentif et discipliné.

Incessants rappels à l'ordre, c'est-à-dire aux postures et gestes stéréotypés, incessantes révisions des mêmes mots et formules standardisés : la répétition est l'un des principes de cette pédagogie. La méthode simultanée, en effet, ne permet pas seulement de tenir toujours les élèves occupés (par opposition avec la méthode individuelle) et de gagner du temps, mais aussi de faire revoir aux élèves avancés ce qu'ils ont déjà appris, et de commencer à faire voir aux moins avancés ce qu'ils apprendront ensuite : dans une classe mêlant plusieurs leçons (c'est-à-dire plusieurs niveaux), dès le XVIII^{ème} siècle, "ceux qui apprennent dans la première carte regarderont et suivront pendant que les autres liront" dans la carte des syllabes, et, réciproquement, "ceux qui lisent à l'alphabet suivront et regarderont avec ceux qui ont les syllabes pour leçons" (16). Un procédé analogue sera utilisé en 1837 pour l'étude de la grammaire : pour l'analyse, "les élèves les moins avancés désigneront la nature des mots, et les autres en feront connaître les accidents, les fonctions, etc..." (17). On aurait probablement tort de voir là un simple procédé pour occuper les élèves, car d'une part on peut aussi alterner les exercices (pendant qu'on dicte à un ordre, les autres mettent au net la dictée précédente) ou utiliser un grand pour dicter aux commençants, d'autre part et surtout la Conduite a toujours érigé la lenteur en principe : les règles du changement des écoliers fixent une durée minima pour chaque étape, si grandes que soient la mémoire et les capacités de l'écolier. La longueur du temps de scolarisation est nécessaire pour donner à l'écolier une forme durable, voire définitive : "Il ne les faut pas toujours changer, lorsqu'ils en sont capables, parce qu'autrement ils ne viendraient pas assez

(16) Cahiers lasalliens, n° 24, p. 26-27

(17) Conduite, 1837, p. 57

longtemps à l'école" (18). Comment dire les choses plus clairement ? Nous sommes ici à l'opposé de l'idée d'un développement rapide des capacités intellectuelles : car ce ne sont pas elles qui importent, mais bien plutôt un certain assujettissement qui ne peut être obtenu que grâce aux méthodes faisant appel à la mémoire. Il ne faudrait donc pas se méprendre sur le sens de termes comme "comprendre", "explication", etc... N'est-ce pas à l'époque de la pédagogie du jugement que l'on soulignera l'ancienneté des formules lasalliennes comme l'"entière intelligence" à donner aux enfants des règles de l'arithmétique ? Nous avons vu en quoi consistaient les "explications" du catéchisme ; or, même en 1837, la compréhension des règles, qu'il s'agisse de la grammaire ou de l'arithmétique, est toujours présentée comme un moyen de les retenir, consiste à expliquer les mots inconnus (les "termes de l'art" en arithmétique) et surtout à faire de nombreuses applications : "il serait bon de dicter plusieurs fois de suite la même phrase, afin que les enfants, ayant bien compris les règles qu'elle renferme, aient dans leur mémoire un terme de comparaison lorsque des difficultés semblables se présenteront" (19).

Si donc l'utilisation des signaux, l'appel à la "mémoire" ne sont pas des manies de pédagogues un peu attardés et peu évolués, ni de simples "trucs" efficaces avec des enfants défavorisés, mais représentent les pièces d'un système, les dispositifs indispensables à l'obtention d'un certain produit, on comprend que la Conduite ait quelque mal à introduire des principes différents. En 1860, après avoir annoncé des changements considérables, elle se borne à une juxtaposition où les nouveaux préceptes font figure de parents pauvres. Non seulement tout ce qu'enseignaient les éditions précédentes sur les postures du maître et des

(18) Cahiers lasalliens, n° 24, p. 274. Si la question des moniteurs paraît au premier plan du débat avec l'école mutuelle, la brièveté de la scolarisation dont se targue celle-ci sera précisément objet de scandale pour les partisans de l'école des frères.

(19) Conduite..., 1837, p. 57-58

"élèves" (terme nouveau), est repris mot pour mot, mais l'on insiste plus que par le passé, comme si l'on redoutait la contamination des méthodes nouvelles, sur "l'enseignement par demandes et réponses" "pour toutes les spécialités" (20). Le maître est toujours silencieux (21) : un élève fait la demande au suivant, et ainsi de suite. "S'appliquer, autant que la spécialité le comporte, à faire réfléchir les enfants, à leur faire observer les faits..." (22), de tels conseils sont comme noyés au milieu des dix-neuf préceptes qui constituent désormais "la méthode" et insistent sur la nécessité de ne progresser que pas à pas, de faire "souvent des répétitions ou des récapitulations", de donner des exemples et surtout des applications nombreuses des "principes". Les explications des leçons de-

vaient au demeurant être fort brèves, puisque l'emploi du temps les place le lundi matin pour tout ce qui sera appris dans la semaine.

"Bien que l'essentiel dans l'enseignement soit de former le jugement des élèves, il faut néanmoins attacher une importance convenable aux exercices de mémoire... les principaux moyens pour faciliter les exercices de mémoire sont : la division des leçons et l'explication préalable des textes à étudier".
(Essai de Conduite..., p. 16)

Les modifications concernant la conduite de l'élève ne paraissent pas apporter davantage de bouleversements. Le chapitre des punitions introduit certes le langage des lumières : "c'est la raison seule qui a le droit et le devoir de corriger" (23) et l'expiation fait place à "l'amendement". La liste des moyens de

(20) Essai..., 1860, p. 13

(21) Parmi les vertus du maître, traditionnellement énumérées depuis le XVIII^e siècle, figurent toujours, à côté de la prudence et de la retenue, de la fermeté et de la douceur, le silence.

(22) *ibidem*, p. 11

(23) *ibidem*, p. 113

"répression", amputée cette fois totalement de la fêrûle, s'allonge à l'autre bout d'un procédé nouveau - les devoirs de réflexion - sur lequel il vaut la peine de s'attarder un peu. On peut demander désormais à l'élève de prononcer non seulement le verdict (indiquer lui-même la pénitence qu'il a méritée), mais le réquisitoire (par exemple faire un devoir sur la paresse). Seulement ce verdict résulte mécaniquement de l'échelle qui fait correspondre à chaque faute, selon sa nature et sa gravité, une punition et ce réquisitoire - pensum est une réponse aux "questions" dictées par le maître et dont la formulation-même commande la réponse : quel tort se fait le paresseux ? Aime-t-il ses parents ? Pourquoi est-il malheureux ?... Cette sorte d'instruction et de procès en évoque d'autres, plus tragiques, sur la grande scène de l'histoire, et peut-être les annonce-t-elle.

"Apprendre progressivement aux écoliers à se gouverner eux-mêmes", voilà par contre ce qu'on lira dans la Conduite de 1903 ; encore le texte ajoute-t-il aussitôt "ou du moins les y acheminer pour l'avenir" (24). Quarante années se sont écoulées : la pédagogie (le mot et la chose) qui, des promoteurs de l'école mutuelle aux autorités du fameux Dictionnaire de F. Buisson (25) accompagnait la naissance de l'école laïque, a triomphé. Malgré le titre de l'ouvrage, le terme "éducation" et tout son cortège a remplacé celui de "conduite". L'ancienne structure (1ère partie : les exercices ; 2ème partie : le maintien de l'ordre) a disparu : on traite

(24) Conduite à l'usage des écoles chrétiennes, Paris, 1916, p. 257 (Il s'agit d'une réédition de la Conduite de 1903, avec quelques additions).

C'est naturellement l'un des principaux procédés des idéologies pédagogiques que de justifier par un avenir lumineux les tristes pratiques du présent.

(25) Une étude en cours et dont les premiers résultats seront publiés fin 1977 porte sur les manuels de pédagogie de 1820 à nos jours.

d'abord de l'éducation physique, intellectuelle, morale, religieuse, etc... puis de l'instruction, de l'organisation de l'école et de son fonctionnement... Et cependant, non seulement des termes anciens : les "vertus du maître" - dont le silence - la "répression", ... mais des fragments entiers, inchangés depuis deux siècles, subsistent. Tentative pour donner le change et concessions purement verbales ? Possibilité de maintenir, moyennant quelques accommodements, les anciennes règles face à une pédagogie qui ne serait pas aussi nouvelle qu'elle le veut ou le prétend ? Plutôt essai non réussi pour concilier deux systèmes incompatibles, deux logiques différentes.

Le plus facile est de faire une place aux "sciences" nouvelles, qui, telles l'hygiène, la psychologie, apportent leurs attendus, et de concilier l'"éducation morale" avec une religion (déclarée en être la base et le couronnement) depuis longtemps réduite aux devoirs de piété et à la mémorisation des "devoirs du chrétien". Mais il ne reste plus, étant donné la place qui leur est faite (à la différence de ce qui se passait en 1860), qu'à juxtaposer aux anciens les nouveaux principes d'appel à l'intelligence et à la libre volonté. "En même temps qu'il (l'éducateur) cherche à leur faire vouloir librement le bien, il les exerce aux actes dont ils doivent contracter l'habitude" (26). "Bien que l'essentiel ... soit de former le jugement des élèves, il faut néanmoins..." (27). "Vivant et actif", attrayant et "non pas amusant", l'enseignement doit exciter la curiosité des enfants, "mais ne supprime pas l'effort..." (28). On peut encore justifier de "méthode socratique", selon la mode, les vieilles "demandes" du maître, rebaptisées "interrogations". Mais il devient nécessaire de faire jouer au maître, littéralement, un double rôle : celui, traditionnel, de surveillant muet et celui, nouveau, d'enseignant qui

(26) op cit, p. 17. Les mots soulignés le sont par nous.

(27) ibidem, p. 82. Même texte qu'en 1860

(28) ibidem, p. 224

"expose" . La plupart des anciennes règles concernant le rapport du maître et des écoliers sont en effet ici reprises : garder le silence, ne pas se familiariser avec les élèves, rester sur le siège, exercer une "surveillance générale, constante, ferme et calme" (29). La répétition, la révision sont principes de pédagogie et il faut faire apprendre "à la lettre" ou "presque littéralement", le catéchisme, les règles de grammaire, les résumés d'histoire et... de leçons de choses, les définitions d'arithmétique et de géographie (30). Mais apprendre le manuel ne peut remplacer la leçon du maître, qui doit non seulement en histoire faire un récit animé des événements au lieu de faire une lecture du livre, mais, dans toutes les matières, procéder à une "exposition" accompagnée d'interrogations (31). Signe d'une rupture qu'il devient impossible de dissimuler mais qu'il faut annoncer prudemment eu égard à des traditions vénérables : "le placement des élèves en face du maître semble préférable à tout autre" (32).

Il serait aussi absurde de faire de J.B. de la Salle l'inventeur de tout ce qui a suivi que d'opposer, comme le jour à la nuit, l'école libératrice à l'école chrétienne et il faudra encore suivre, depuis le "cours normal" du baron de Gérando, l'élaboration d'une pédagogie dans laquelle la formation des "habitudes" tient une place de choix. Mais en déterminant les ruptures marquant les rééditions de la Conduite (qui, rappelons-le, n'est pas un de ces traités d'éducation comme il en a été écrit depuis si longtemps et de manière si semblable), nous avons déjà saisi l'impact d'une autre école que celle qu'elle règlemente et commencé à décrire les changements de formes scolaires dans notre société.

(29) ibidem, p. 263

(30) ibidem, p. 81

(31) ibidem, p. 80

(32) ibidem, p. 223